

## ConcertES, organisation représentative des entreprises d'économie sociale

Désignation de Concertes comme organisation représentative Le décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale prévoit, dans son article 3, que le Gouvernement reconnaît une ou plusieurs association(s) sans but lucratif, qu'il désigne avec la mission d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale auprès du Gouvernement, du Conseil wallon de l'Economie sociale visé à l'article 4 (voir décret) et de toute autre instance de coordination des politiques économiques et sociales. Cette ou ces instance(s) de représentation a/ont également pour missions :

- de mettre en place des outils de promotion et de valorisation des principes et objectifs de l'économie sociale;
- de permettre au Gouvernement, selon les modalités qu'il détermine, d'assurer un processus de reconnaissance des entreprises d'économie sociale;
- de permettre au Gouvernement, selon les modalités qu'il détermine, d'assurer un processus d'évaluation des entreprises d'économie sociale. De plus, selon l'article 3 du décret, les membres du Conseil Wallon de l'Economie Sociale, et leurs suppléants, représentant les entreprises d'économie sociale sont désignés par le Gouvernement sur proposition de l'organisation représentative. L'organisation représentative a été désignée suite à une procédure de sélection dont les critères étaient :
- la représentativité des entreprises d'économie sociale;
- l'expérience dans le secteur de l'économie sociale;
- la connaissance des dispositifs, des actions et projets spécifiques visés à l'article 2 (voir décret) ConcertES, par arrêté du Gouvernement wallon du 5 février 2009, s'est vu confier la mission de représentation des entreprises d'économie sociale. Mise en place des processus de reconnaissance et d'évaluation des entreprises d'économie sociale

ConcertES travaille actuellement à l'opérationnalisation des processus de reconnaissance et d'évaluation des entreprises d'économie sociale. Pour ce faire, elle peut compter sur une forte implication de ses fédérations membres via l'organisation de temps de travail consacrés à cette question.

Au stade actuel de la réflexion, ConcertES et ses membres cherchent à asseoir les processus de reconnaissance et d'évaluation sur des bases solides en se posant les bonnes questions quant aux fondements de cette double démarche :

- Pourquoi?
- Comment?
- Avec quels objectifs?
- ...